RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

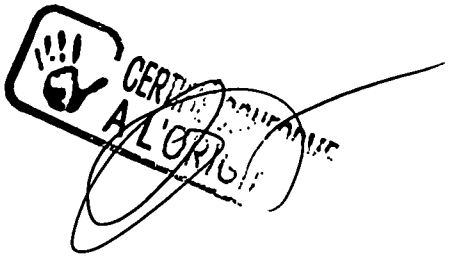
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02006
Numéro SIREN : 407 728 104
Nom ou dénomination : ABELEC

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2020 sous le numéro de dépôt 8524





ABELEC

56 BOULEVARD DE COURCERIN

77183 CROISSY BEAUBOURG

SIRET: 40772810400040 **APE: 4321A**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DOCUMENTS ANNUELS

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

ABELEC

relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**
qui se caractérisent par les données suivantes:

- Total du bilan:	257 201.64
- Chiffre d'affaires:	653 152.21
- Résultat net comptable:	30 846.77

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts- comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait le 09/06/2020

Patrick MALEZIEUX
Expert Comptable

ABELEC

BILAN ACTIF

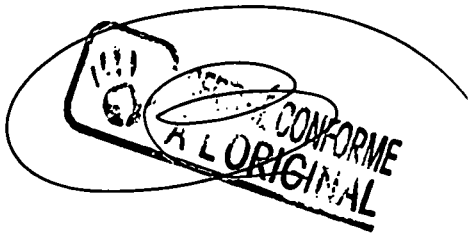
	Exercice clos le: 31/12/2019 12 mois				Exercice précédent 31/12/2018 12 mois	
	Brut	**Amort. prov.**	**Net**	**%**	**Net**	**%**
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 032	1 032			83	0.04
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, mat. outillage industriel	8 056	6 868	1 187	0.46	290	0.13
Autres immobilisations corporelles	75 370	35 666	39 704	15.44	8 970	4.09
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	15		15	0.01	15	0.01
Prêts						
Autres immobilisations financières					2 100	0.96
Total de l'actif immobilisé	**84 474**	**43 567**	**40 907**	15.90	**11 459**	5.22
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	15 000		15 000		18 000	8.20
En cours de production de biens						
En cours de production de services					11 000	5.01
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commande	413		413	0.16	2 217	1.01
Clients et comptes rattachés	126 714		126 714	49.27	111 376	50.74
Autres créances	6 272		6 272	2.44	9 291	4.23
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	27 419		27 419	10.66	24 926	11.36
Disponibilités	40 474		40 474	15.74	31 241	14.23
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant	**216 294**		**216 294**	84.10	**208 053**	94.78
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Ecart de conversion actif						
Total de l'actif	**300 768**	**43 567**	**257 201**	100.00	**219 512**	100.00

ABELEC

BILAN PASSIF

	Exercice clos le: 31/12/2019 12 mois		Exercice précédent 31/12/2018 12 mois	
Capital social ou individuel	13 000	5.05	13 000	5.92
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 045	0.41	1 045	0.48
Réserves statutaires ou contractuelles	4 956	1.93	4 956	2.26
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	85 027	33.06	77 841	35.46
Résultat de l'exercice	**30 846**	11.99	**7 185**	3.27
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	**134 875**	52.44	**104 029**	47.39
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total des autres fonds propres				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 320	4.79	15 045	6.85
Emprunts et dettes financières divers	2 429	0.94	3 202	1.46
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 017	16.73	36 076	16.43
Dettes fiscales et sociales	52 287	20.33	61 159	27.86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	12 271	4.77		
Total des dettes	**122 325**	47.56	**115 482**	52.61
Ecart de conversion passif				
Total du passif	**257 201**	100%	**219 512**	100%

ABELEC



LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : ABELEC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise 56 BOULEVARD DE COURCERIN 77183 CROISSY BEAUBOURG — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * 4 0 7 7 2 8 1 0 4 0 0 0 0 4 0 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le : 31/12/2019 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 032	AG 1 032	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 056	AS 6 868	1 187
	Autres immobilisations corporelles	AT	75 370	AU 35 666	39 704
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	84 474	BK 43 567	40 907
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	15 000	BM	15 000
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	413	BW	413
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	126 714	BY	126 714
	Autres créances (3)	BZ	6 272	CA	6 272
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	27 419	CE	27 419
	Disponibilités	CF	40 474	CG	40 474
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	216 294	CK	216 294
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	300 768	1A 43 567	257 201

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABELEC — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 13 000)	DA	13 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 045
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	4 956
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	85 027
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 846
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	134 875
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 320
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 429
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 017
	Dettes fiscales et sociales	DY	52 287
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 271
	TOTAL (IV)	EC	122 325
	Écart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	257 201

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	115 446
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts).

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2020

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise ABELEC — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	1 032	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	6 650	KT	KU 1 405
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, et aménagements divers *		KV	0	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	45 108	KZ	LA 28 985
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 276	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III		LN	53 036	LO	LP 30 390
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	15	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	2 100	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV		LQ	2 115	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	56 183	ØH	ØJ 30 390

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
			1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 1 032	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 8 056	ML
CORPORELLES	Autres Immobilisations corporelles — Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU		MM 0	MN	MO
CORPORELLES	Autres Immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 74 093	MR
CORPORELLES	Autres Immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 1 276	MU
CORPORELLES	Autres Immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG 0	NH 83 426	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C 15	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 2 100	2F	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ 2 100	NK 15	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 2 100	ØL 84 474	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

5bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2020

Exercice N clos le 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art.238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABELEC

Néant ☐*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5] (5)
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... –

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel IMTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2020

Désignation de l'entreprise ABELEC — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	948	PF	83	PG		PH	1 032
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 360	QA	508	QB		QC	6 868
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	36 721	QI		QJ	2 179	QK	34 542
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	693	QM	430	QN		QO	1 124
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	43 775	QV	938	QW	2 179	QX	42 534
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	44 724	ØP	1 021	ØQ	2 179	ØR	43 567

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am.divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel IMTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2020

Désignation de l'entreprise ABELEC — Néant ☐*

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations : - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	- corporelles	6E		6F		6G		6H		
	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			UE		UF				
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

©Logiciel MTAE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : ABELEC — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	126 714		126 714		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	920		920		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	9		9		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 342		5 342		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
Charges constatées d'avance		VS					
TOTAUX		VT	132 986	VU	132 986	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	12 320	5 441	6 879	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	43 017	43 017		
Personnel et comptes rattachés		8C	9 320	9 320		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	15 833	15 833		
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 692	5 692		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	21 441	21 441		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 429	2 429		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	12 271	12 271		
TOTAUX		VY	122 325	VZ 115 446	6 879	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	5 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	5 772			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise ABELEC — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restants à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restants à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes, non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1° bis Al.2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciations *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		Ligne WI		Ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

©Logiciel MTAE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP N° 2059-A 2020

Désignation de l'entreprise : ABELEC — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt* ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	ZE OCCASION 27122012	10 033		10 033		0
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1			-0	-0				
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			-0				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

©Logiciel IMTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059 2020

Désignation de l'entreprise : ABELEC	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)*				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)* (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTEGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2020

Désignation de l'entreprise : ABELEC

Néant ☐*

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12.8% (2)	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) (1)*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) (1)*	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.7 = ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 291 I a *sexies*-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 291 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ④	À 15% ou À 16,5% (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N° 2059-D 2020

Désignation de l'entreprise : ABELEC

Néant ☐*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

©Logiciel AIAE

DGFiP N° 2059-F 2020

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.).

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 40772810400040

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABELEC

ADRESSE (voie) 56 BOULEVARD DE COURCERIN

CODE POSTAL 77183 VILLE CROISSY BEAUBOURG

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1300

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique BESEGHER | Prénom(s) SERGE | Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 650 | Naissance : Date 14121970 | N° Département 93 | Commune AUBERVILLIERS | Pays | Adresse : N° 67 | Voie rue de la Paix | Code Postal 94170 | Commune LE PERREUX SUR MARNE | Pays

Titre (2) | Nom patronymique BESEGHER | Prénom(s) GILBERT | Nom marital | % de détention 20.00 | Nb de parts ou actions 260 | Naissance : Date 02121943 | N° Département 59 | Commune LILLE | Pays FR | Adresse : N° 45 | Voie CHEMIN DES PRUNAIS | Code Postal 94350 | Commune VILLIERS SUR MARNE | Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
ANNEXE SUPPLEMENTAIRE

N° 2059F 2020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: ABELEC — N° SIRET: 40772810400040

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)		Nom patronymique	BESEGHER			Prénom(s)	FRANCK				
	Nom marital				% de détention	20.00	Nb de parts ou actions	260			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	FR			
Adresse :	N°	49	Voie	Rue du General De Gaulle							
	Code Postal	94350	Commune	VILLIERS SUR MARNE			Pays	FR			

Titre (2)		Nom patronymique	AKENNAD			Prénom(s)	NADIA				
	Nom marital				% de détention	10.00	Nb de parts ou actions	130			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	FR			
Adresse :	N°	34	Voie	CHEMIN DE LA GRANDE VOIRIE							
	Code Postal	77400	Commune	LAGNY SUR MARNE			Pays	FR			

Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
	Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse :	N°		Voie								
	Code Postal		Commune				Pays				

Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
	Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse :	N°		Voie								
	Code Postal		Commune				Pays				

Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
	Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse :	N°		Voie								
	Code Postal		Commune				Pays				

Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
	Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse :	N°		Voie								
	Code Postal		Commune				Pays				

Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
	Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays				
Adresse :	N°		Voie								
	Code Postal		Commune				Pays				

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2020

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 4 0 7 7 2 8 1 0 4 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABELEC

ADRESSE (voie) 56 BOULEVARD DE COURCERIN

CODE POSTAL 77183 VILLE CROISSY BEAUBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

©Logiciel MTAE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2065 2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2019 Et clos le 31/12/2019 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, *art 209-0 B* (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐ SI PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée
Pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

A IDENTIFICATION

Désignation, SIRET et adresse de la société :
ABELEC
56 BOULEVARD DE COURCERIN
77183 CROISSY BEAUBOURG
40772810400040

Adresse du siège social

l'ancienne adresse en cas de changement :
101 rue Emile Cossoneau

Le téléphone :
93330 Neuilly sur marne

B ACTIVITE

Activités exercées :
BATIMENT
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION *(cf. page 4)*

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31% | Bénéfice imposable à 28%* | Déficit

Bénéfice imposable à 15 % : 36 833

Résultats net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values

Plus-values à long terme imposables à 15 % | Plus-values à long terme imposables à 19 %

Autres plus-values imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0 % | PV exonérées *(art. 238 quindecies)*

3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches

Entreprises nouvelles *art. 44 sexies* ☐ | Jeunes entreprises innovantes ☐ | Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur ☐ | Autres dispositifs ☐ | Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles *art. 44 septies* ☐ | Bassins urbains à dynamiser (BUD) *(art. 44 sexdecies)* ☐ | Zones franches d'activités *Art. 44 quaterdecies* ☐ | Zone de développement prioritaire *(art. 44 septdecies)* ☐ | Zone de restructuration de la défense *(art. 44 terdecies)* ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) | PV exonérées relevant du taux à 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif *(art. 244 quater W du CGI)* *(cocher la case)* ☐

D - IMPUTATIONS *(cf. notice de la déclaration 2065)*

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS *(cf. notice de la déclaration 2065)*

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 *(cf. notice de la déclaration 2065)*

Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration ☐

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe ☐

Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :

N°ID. fiscale :

Nom et adresse de société tête de groupe :

N°ID. fiscale :

G - COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : LA SUITE MTAE

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :
SAS Cabinet YVAN-OHANIAN
85 RUE LOUIS TALAMONI
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Tél :0147063808

Nom et adresse du conseil :
Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :
N° d'agrément du CGA :
CGA ☐ Viseur Conventionné ☐ Tél :

Identité du déclarant :
Date : 09062020
Lieu : Croissy Beaubourg
Qualité et nom du signataire :
BESEGHER SERGE
gérant

©LogicielMTAE

** Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. Les précisions portées sur la notice du formulaire n°2065-SD, à la rubrique « Nouveautés »)*

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des Impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 *Bis* 2020

Désignation de l'entreprise ABELEC
et Date de clôture de l'exercice 31/12/2019

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (à préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés; - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou Coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8
BESEGHER SERGE	650	2019	36 373				
67 RUE DE LA PAIX							
94170 LE PERREUX SUR MARNE							

Cegid Net AFAE

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des Impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

DGFIP N° 2065 *Bis* 2020

ABELEC

Désignation de l'entreprise

31/12/2019

et Date de clôture de l'exercice

J – DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

K – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	
MVLT imposées à 15 %	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisées au cours de l'exercice MVLT restant à reporter	

©LogicielMTAE

Article 2038A du CGI

RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement	ABELEC		
N° d'identification (SIRET)	40772810400040	Exercice social	31/12/2019

Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)

Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues

	Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (2)		

Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues

	Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (3)		

Rémunérations de services, payées ou dues

	Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (4)		

Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B (1) - [(2)+(3)+(4)]

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiés par la loi n°2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

©Logiciel MTAE

ABELEC



DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires				
205100 LOGICIELS	1 032.20	1 032.20		
280510 AMORT LOGICIELS	-1 032.20	-948.95	-83.25	-8.8
Total Concessions, brevets et droits similaires		***83.25***	***-83.25***	***-100.0***
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, mat. outillage industriel				
215400 MATERIEL ET OUTILLAGE	8 056.25	6 650.61	1 405.64	21.1
281540 AMORT MATERIEL & OUTILLAGE	-6 868.75	-6 360.37	-508.38	-8.0
Total Inst. techniques, mat. outillage industriel	***1 187.50***	***290.24***	***897.26***	***309.1***
Autres immobilisations corporelles				
218100 AGENCEMENT AMENAGEMENT		0.01	-0.01	-100.0
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	74 093.85	45 108.77	28 985.08	64.3
218300 MAT BUREAU & INFORMATIQUE	1 276.65	1 276.65		
281820 AMORT MAT DE TRANSPORT	-34 542.03	-36 721.23	2 179.20	5.9
281830 AMORT MAT BUREAU & INFOR	-1 124.17	-693.90	-430.27	-62.0
Total Autres immobilisations corporelles	***39 704.30***	***8 970.30***	***30 734.00***	***342.6***
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés				
271100 ACTIONS	15.24	15.24		
Total Autres titres immobilisés	***15.24***	***15.24***		
Autres immobilisations financières				
275100 DG SCI GSF		2 100.00	-2 100.00	-100.0
Total Autres immobilisations financières		***2 100.00***	***-2 100.00***	***-100.0***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
310000 STOCK MATIERES PREMIERES	15 000.00	18 000.00	-3 000.00	-16.7
Total Matières premières, approvisionnements	***15 000.00***	***18 000.00***	***-3 000.00***	***-16.7***
En cours de production de services				
340000 TRAVAUX EN COURS		11 000.00	-11 000.00	-100.0
Total En cours de production de services		***11 000.00***	***-11 000.00***	***-100.0***
Créances				
Avances et acomptes versés sur commande				
409100 ACOMPTES ET AV./FOURNISSEURS	413.48	2 217.60	-1 804.12	-81.4
Total Avances et acomptes versés sur commande	***413.48***	***2 217.60***	***-1 804.12***	***-81.4***
Clients et comptes rattachés				
411000 GENERAL CLIENT	126 714.00	106 234.69	20 479.31	19.3
416120 CLIENTS DOUTEUX 20%		5 141.76	-5 141.76	-100.0
Total Clients et comptes rattachés	***126 714.00***	***111 376.45***	***15 337.55***	***13.8***
Autres créances				
425200 PRET S.B. 1 000 EUROS	200.00		200.00	
425220 PRET 800E ADAMA TOURE	720.00		720.00	
425300 SOLDE PRIME POUVOIR ACHAT		-500.00	500.00	-100.0
431100 CSG/PEE	9.70		9.70	

BILAN ACTIF

		31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
438700	PRODUITS A RECEVOIR		2 771.79	-2 771.79	-100.0
444000	ETAT IMPOT SOCIETE		6 119.00	-6 119.00	-100.0
445600	TVA SUR ACHATS	241.85		241.85	
445610	TVA/SOUS TRAITANTS	3 200.00	386.00	2 814.00	729.0
445670	TVA SUR FACT.A RECEVOIR		514.38	-514.38	-100.0
445671	CREDIT TVA	1 901.00		1 901.00	
Total Autres créances		***6 272.55***	***9 291.17***	***-3 018.62***	***-32.5***
Divers					
VMP					
508200	PARTS BRED	17 813.46	15 320.26	2 493.20	16.3
508300	PARTS SOCAMA BRED	101.09	101.09		
508400	FRUCTIFONDS MONETAIRE C 2 DEC	9 505.30	9 505.30		
Total VMP		***27 419.85***	***24 926.65***	***2 493.20***	***10.0***
Disponibilités					
512100	BRED	40 474.72	31 241.29	9 233.43	29.6
Total Disponibilités		***40 474.72***	***31 241.29***	***9 233.43***	***29.6***
	****** Total du Bilan Actif ******	***257 201.64***	***219 512.19***	***37 689.45***	***17.2***

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel				
101000 CAPITAL	-13 000.00	-13 000.00		
Total Capital social ou individuel	***-13 000.00***	***-13 000.00***		
Réserve légale				
106100 RESERVE LEGALE	-1 045.16	-1 045.16		
Total Réserve légale	***-1 045.16***	***-1 045.16***		
Réserves statutaires ou contractuelles				
106300 RESERVE FACULTATIVE	-4 956.35	-4 956.35		
Total Réserves statutaires ou contractuelles	***-4 956.35***	***-4 956.35***		
Report à nouveau				
110000 REPORT A NOUVEAU CREDIT	-85 027.71	-77 841.98	-7 185.73	-9.2
Total Report à nouveau	***-85 027.71***	***-77 841.98***	***-7 185.73***	***-9.2***
Résultat de l'exercice				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-30 846.77	-7 185.73	-23 661.04	-329.3
Total Résultat de l'exercice	***-30 846.77***	***-7 185.73***	***-23 661.04***	***-329.3***
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
164100 PRET 10 000 E	-6 605.77	-8 558.91	1 953.14	22.8
164200 PRET 5 000 E/VOITURE	-3 917.20		-3 917.20	
164400 PRET 12 000 E	-842.94	-3 333.68	2 490.74	74.7
164500 PRET VIAXEL 8 000 E ACHAT 5008	-954.33	-3 152.74	2 198.41	69.7
Total Emprunts et dettes auprès des établissements de	***-12 320.24***	***-15 045.33***	***2 725.09***	***18.1***
Emprunts et dettes financières divers				
455100 COMPTE COURANT MR BESEGHER	-2 429.93	-3 202.19	772.26	24.1
Total Emprunts et dettes financières divers	***-2 429.93***	***-3 202.19***	***772.26***	***24.1***
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
401000 GENERAL FOURNISSEUR	-39 768.77	-32 989.82	-6 778.95	-20.5
408100 FOURNISSEURS A PAYER	-3 248.51	-3 086.28	-162.23	-5.3
Total Dettes fournisseurs et comptes rattachés	***-43 017.28***	***-36 076.10***	***-6 941.18***	***-19.2***
Dettes fiscales et sociales				
421012 PERSONNEL REMUN.DUES DEC.	-7 870.33	-8 910.58	1 040.25	11.7
428600 PERSONNEL CHARGES A PAYER	-1 450.00		-1 450.00	
431000 URSSAF	-4 407.00	-4 433.00	26.00	0.6
437200 PRO-BTP	-8 905.15	-17 599.56	8 694.41	49.4
437500 APST - MEDECINE DU TRAVAIL		-353.71	353.71	-100.0
438300 CAISSE DE CONGES PAYES	-1 774.00	-1 493.00	-281.00	-18.8
438600 CHARGES A PAYER	-746.97	-977.00	230.03	23.5
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	-167.00		-167.00	
444000 ETAT IMPOT SOCIETE	-5 525.00		-5 525.00	
445500 T.C.A. A DECAISSER		-8 667.00	8 667.00	-100.0
445600 TVA SUR ACHATS		-162.76	162.76	-100.0
445720 TVA/PRESTATIONS 20%	-21 441.75	-18 562.74	-2 879.01	-15.5
Total Dettes fiscales et sociales	***-52 287.20***	***-61 159.35***	***8 872.15***	***14.5***
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-12 271.00		-12 271.00	
Total Produits constatés d'avance	***-12 271.00***		***-12 271.00***	

ABELEC



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A - IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

B - PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C - STOCKS
Les stocks sont évalués suivant la méthode du "premier entré ,premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

D - CREANCES
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E - PROVISIONS REGLEMENTEES
Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

ABELEC

Clôture au: 31/12/2019

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir - Personnel - Organismes sociaux - Etat - Autres produits à recevoir	
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

ABELEC

Clôture au: 31/12/2019

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
- Factures non parvenues	3 248	
Personnel		
- Congés à payer		
- Autres charges à payer	1 450	
- Participation		
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer		
- Autres charges à payer	746	
Etat		
Associés		
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder		
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

ABELEC

Clôture au: 31/12/2019

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	

ABELEC
TECHNIQUE & QUALITÉ

SARL ABELEC

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 13 000 Euros

Siège Social :

56 boulevard Courcerin – Bâtiment 42 – 77183 Croissy Beaubourg

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 07 MAI 2020

L'an deux mille vingt,
Le 07 mai,
A 17 heures,
Au siège social

Les associés de la société SARL ABELEC se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sous la présence du gérant, Monsieur Serge BESEGHER qui constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts sociales, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice au 31 décembre 2019 et du rapport spécial sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, vote sur ces rapports.
- Approbation des comptes annuels et du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019.
- Quitus de la gérance pour sa gestion de l'exercice.
- Affectation des résultats.
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

GB N.A FM

SB

ABELEC
TECHNIQUE & QUALITÉ

Monsieur BESEGHER Serge préside la présente séance en sa qualité de gérant de la société, et dépose sur le bureau les documents suivants, qui sont mis à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice social s'étendant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que le rapport de gestion et les comptes annuels dudit exercice, ont été communiqués aux associés dans les délais impartis par la loi et les statuts, l'inventaire a été mis à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé la présente assemblée, au siège social de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le gérant donne lecture de son rapport exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Il déclare enfin la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour, sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice social s'étendant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés dans leurs intégralités et dans chacune de leurs parties, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesquels laissent apparaître un résultat comptable bénéficiaire de 30 846 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, approuve termes dudit rapport.

GB N.A FB *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

ABELEC
TECHNIQUE & QUALITÉ

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus entier, définitif et sans réserve à Monsieur BESEGHER Serge pour sa gestion au cours de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter de la façon suivante le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à savoir : 30 846 euros.

Au compte de report à nouveau : pour un montant de 24 677 Euros et 6 169 Euros répartie entre les associés :
1300 parts soit :
650 parts pour Serge BESEGHER soit un montant de 3 084.50 Euros
260 parts pour Franck BESEGHER soit un montant de 1 233.70 Euros
130 parts pour Nadia AKENNAD soit un montant de 616.85 Euros arrondi à 617.10 Euros
260 parts pour Gilbert BESEGHER soit un montant de 1 233.70 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités du droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h 30.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été paraphé & signé par tous les associés présents.